
**Comité d'experts des méthodes d'évaluation socioéconomique
des investissements publics**

Réunion plénière du 8 octobre 2019

Présents : Roger GUESNERIE (Président), Philippe AYOUN, Jean-Michel CHARPIN, François COMBES, Pierre COURTIOUX, Julie DE BRUX, Joël MAURICE, Jean-Paul OURLIAC, Emile QUINET, Thibault GUYON

Excusés : Luc BAUMSTARK, Jean BENSARD, Dominique BUREAU, Mireille CHIROLEU-ASSOULINE, Sylviane GASTALDO, Christian GOLLIER, Fanny HENRIET, Michel MASSONI, Florian MAYNERIS, Nicolas RIEDINGER, Lise ROCHAIX, Katheline SCHUBERT, Carine STAROPOLI, Alain TRANNOY.

Assistaient également à la réunion : Emmanuel BETRY (DG Trésor), Sabine Baietto-Beysson (présidente du GT ESE projets d'aménagement urbain), Stéphane CREMEL (DG Trésor), Asmae Marhraoui (FS), Bérengère MESQUI (FS), Jincheng NI (FS), Jean-Paul NICOLAI (SGPI), Aude POMMERET (FS), Olivier de GUIBERT (CGDD).

1. Validation du relevé de décisions de la précédente séance du 2 juillet du Comité

Adoption à l'unanimité. Après cette validation, ce relevé sera mis sur ligne sur le site de France Stratégie.

2. La note « Les modalités d'usage de la valeur du carbone dans les évaluations socioéconomiques »

Emmanuel Betry (DG Trésor) et Jean-Paul Nicolai (SGPI) ont présenté la note. Pour opérationnaliser les modalités d'usage de la nouvelle valeur de l'action pour le climat dans les évaluations de projet, il convient de fixer la trajectoire de valeur tutélaire post-2050 et l'utilisation d'une option de référence compatible avec le scénario SNBC (ou au moins pas incompatible avec la SNBC) pour éviter notamment la valorisation inappropriée de bénéfices carbone à très long terme. Le GT animé par Katheline Schubert permettra de donner corps aux recommandations détaillées sur le scénario / option de référence, bien au-delà du seul principe de comptabilité / non-incompatibilité avec la SNBC.

Le Comité d'experts demande à la DG Trésor et au SGPI de produire une nouvelle version de la note en reprenant les trajectoires recommandées de la nouvelle valeur de l'action pour le climat et l'utilisation d'une option de référence compatible avec le scénario SNBC.

3. Le taux d'actualisation

Joël Maurice a présenté la synthèse des travaux du GT « calcul de la prime de risque et des bêtas » concernant le taux d'actualisation. Les travaux sur la prime de risque réalisés sur la série de PIB/tête français de Gilbert Cette comprennent ceux d'Asmae Marhraoui,

de Jean-Jacques Becker, d'Emile Quinet et de Gaudry et Gaudremeau. La formule fondamentale du taux d'actualisation est la suivante :

$$r_t = \delta + \frac{\ln E Y_t^\beta}{t} - \frac{\ln E Y_t^{\beta-\gamma}}{t}$$

où

Y_t est le PIB réel par tête

β est l'élasticité de l'avantage net annuel A_t du projet par rapport au PIB réel par tête Y_t

γ est le coefficient d'aversion au risque

r_f est le taux d'actualisation correspondant au cas $\beta=0$, aussi appelé « taux sans risque »

ϕ est la sensibilité du projet aux fluctuations du PIB réel par tête, aussi appelée « prime de risque »

Si l'on suppose que la loi de probabilité de $z_t = \ln(Y_t/Y_{t-1})$ est normale (μ, σ^2) , alors on a la formule de Ramsey généralisée :

Le taux d'actualisation : $r_t = r_f + \beta \cdot \phi$

Le taux sans risque : $r_f = \delta + \gamma \cdot \mu - \frac{1}{2} \cdot \gamma^2 \cdot \sigma^2$

La prime de risque : $\phi = \gamma \cdot \sigma^2$

Pour réviser éventuellement le taux d'actualisation, il faut donc mettre à jour et décider les quatre éléments : préférence pour le présent (δ), l'espérance mathématique (μ) du taux annuel de croissance du PIB par tête, la prime de risque ($\phi = \gamma \cdot \sigma^2$) qui dépend de la variance du taux annuel de croissance et du coefficient d'aversion au risque et l'évolution dans le temps.

Les travaux économétriques réalisés sur la série du passé du PIB par tête et les simulations de Monte Carlo ont permis de mettre en exergue les taux de croissance passés et de discuter de leur volatilité. La révision du taux d'actualisation, selon les formules ci-dessus, renvoie au futur : les paramètres clés sont donc l'espérance et la variance du taux annuel de croissance du PIB par tête dans le futur. La réflexion approfondie sur le passé conduite ici doit être confrontée aux prévisions disponibles sur la croissance à venir, étant entendu que la question interfère aussi avec le travail du GT « scénario et option de référence ». Des propositions seront autant que possible soumises au groupe, lors de sa prochaine réunion.

4. Le GT « évaluation socioéconomique des projets d'aménagement urbain »

Sabine Baietto-Beysson a présenté la mise en place du GT « évaluation socioéconomique des projets d'aménagement urbain » qu'elle préside. Elle est assistée d'Olivier Coutard en tant que rapporteur du GT. Les commanditaires de ce GT sont la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, le commissariat général au développement durable, le Secrétaire général pour l'investissement et France Stratégie. Les projets d'aménagement urbain sont multi-acteurs et ont des multi-impacts. L'objectif du GT est de proposer, à l'échéance d'un an, un cadre opérationnel de méthodologie à destination des porteurs de projet pour :

- identifier et délimiter les principaux enjeux qui doivent être pris en compte dans l'évaluation socioéconomique ;
- apprécier et valoriser les meilleures pratiques d'évaluation qui sont mobilisées aujourd'hui et définir celles qui devraient être systématiquement mises en œuvre et celles qui devraient être développées en priorité.

Les membres du comité d'experts sont bienvenus à ce GT.

5. Les actualités des contre-expertises par le SGPI

Jean-Paul Nicolai a présenté les actualités sur les inventaires de projets publics et des projets récemment contre expertisés (COPERMO, Nextéo, programme de prisons, cité administrative de Lille, CAD (Collecteur Analyseur de Données de *génomés* humains), Fac Diderot).

Une rencontre est envisagée avant fin 2019 pour réunir les responsables des inventaires de projets, les contre experts et les membres du comité d'experts.

6. Les informations diverses

SGPI, France Stratégie et CGEDD vont organiser un colloque sur « les nouvelles frontières de l'évaluation socioéconomique » le 19 novembre dans l'auditorium du 20 avenue de Ségur.

Le comité d'experts organisera une session spéciale sur les évaluations des investissements publics en France le 27 novembre à la conférence annuelle organisée par SCBA (Society for Benefit-Cost Analysis) à Toulouse School of Economics.

7. La prochaine réunion du comité d'experts

La prochaine réunion va avoir lieu fin janvier début février 2020. La date exacte sera déterminée en fonction du plus grand nombre de présents.

La séance est levée à 12h30.